

EXPERTISE SDER, ANNEXE 2 : Publication relative au SDER Objectifs et contenu

1. Objectifs :

Il s'agit de rassembler dans une même publication différents articles sur le SDER, en replaçant l'historique de son élaboration dans la perspective actuelle d'une actualisation du document.

D'une manière plus générale, ce document aurait aussi pour objet de faire le point sur la politique d'aménagement en Wallonie.

Cette publication pourrait être envisagée dans la collection « Territoires wallons ».

2. Contenu :

La table des matières de la publication pourrait être la suivante.

- **Présentation du SDER**

Un texte introductif qui présenterait le SDER, ses objectifs, son contenu – sans faire double emploi avec ce qui suit. On pourrait notamment le resituer parmi la « pyramide » des outils d'aménagement et de développement territorial à différentes échelles.

Auteur(s) à définir.

- **L'histoire du SDER**

Les aventures du plan régional, de l'avant-projet de PRAT au SDER.

Ce texte a été réalisé dans le cadre d'une convention confiée au CREAT sur l'inventaire et l'analyse des principaux documents des plans et schémas régionaux d'aménagement du territoire en Wallonie.

L'article passe en revue les trois grandes périodes d'élaboration du document, à savoir l'avant-projet de PRAT de la SDRW (1984), le « projet » de l'administration régionale (1995) réalisé sur la base du travail du SIWAT et avec l'aide de STRATEC, le SDER (1999) finalisé avec la collaboration de STRATEC et du CREAT. Pour chacun de ces documents, sont analysés le contexte historique et les principaux acteurs qui sont intervenus dans leur élaboration, la philosophie et les enjeux qui ressort de chaque époque, le contenu du document, la structure spatiale qui est proposée, la place de la Wallonie dans l'Europe, les thématiques abordées particulièrement, ainsi que les réactions suscitées par le document et les raisons éventuelles qui peuvent vraisemblablement expliquer son échec ou son aboutissement.

- **Annexe bibliographique**

Cette même étude avait également pour objectif d'inventorier les principaux documents liés à chacune des trois étapes. Cette bibliographie est classée par type de documents et pourrait faire l'objet d'une présentation en annexe de l'article, tout en précisant les limites quant à l'exhaustivité des références.

- **Perspectives européennes**

Un article pourrait faire le point sur les perspectives européennes, montrant comment l'on est passé du SDEC à l'Agenda territorial.

Auteur(s) à définir.

- **Perspectives d'actualisation : synthèse des expertises de la CPDT**

Dans le cadre du programme de recherche 2005-2008, diverses expertises liées au SDER ont été demandées à la CPDT. Elles s'inscrivent toutes dans la recherche de pistes pour une éventuelle actualisation du SDER et un résumé des résultats de ces recherches pourrait être proposé par la publication.

1. Une première expertise examine les documents d'aménagement et de développement territorial mis en œuvre par les régions et Etats limitrophes, dans le double but d'examiner la manière dont nos voisins appréhendent cette problématique et de mettre en évidence les implications que cela pourrait éventuellement avoir sur notre région.
2. Une seconde expertise se penche sur les études ESPON menées au niveau de l'union européenne afin là aussi d'y mesurer les incidences sur la Wallonie.
3. Une troisième expertise s'est attelée à une note destinée à éclairer le Gouvernement wallon sur les évolutions nouvelles et les thématiques qu'une éventuelle actualisation du SDER ne pourrait faire l'économie de prendre en considération.

Un article synthétisant les trois axes de ce travail permettrait de donner une perspective à la réflexion sur le plan/schéma régional pour précéder son évaluation et son actualisation.

L'expertise CPDT a été chargée de préparer cet article.

- **L'échiquier stratégique wallon**

Un article synthétique pourrait présenter un « tableau » synthétique des « couches stratégiques » wallonnes, faisant le point sur les différents outils régionaux qui ont été progressivement mis en place et en expliquant comment ces différents s'articulent les uns aux autres.

La réflexion sur la coordination des outils communaux menée par la CPDT dans le cadre d'un précédent programme de recherche pourra sans nul doute venir alimenter la réflexion.

Il s'agirait en outre d'aborder la question du contenu de plan stratégique n°4 et de son articulation par rapport au SDER.

L'expertise CPDT a été chargée de préparer cet article.